

Angers, le 12 mai 2020

**Aux parents d'élèves du collège La Madeleine,
Aux élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}**

Madame, Monsieur, Chers parents,
Chers élèves,

Ainsi que vous le savez, l'établissement se prépare pour ouvrir à nouveau ses portes aux élèves à partir de lundi 18 mai, dans le respect du « Plan d'Action Sanitaire » consultable sur le site du collège.

Les informations suivantes s'adressent dans un 1^{er} temps aux familles qui ont indiqué leur souhait que leur enfant soit de retour au collège sur la période du 18 au 29 mai 2020. *Tous les élèves qui en ont fait la demande seront accueillis au collège.*

Un nouveau questionnaire sera communiqué prochainement afin de connaître votre intention sur la période débutant le mardi 2 juin 2020.

Le « Plan d'Action Sanitaire » qui se met en place, vise à garantir un accueil le plus sécurisé possible pour vos enfants ainsi que pour tous les adultes de l'établissement (enseignants et personnels OGEC).

Le respect du protocole sanitaire est une priorité et entraîne des changements importants dans l'organisation et le fonctionnement de l'établissement :

- **Le collège sera ouvert sur 4 jours** : lundi, mardi, jeudi, vendredi. Il n'y aura pas de cours le mercredi.
- **L'emploi du temps de votre enfant est modifié** : Il sera communiqué sous format papier. L'emploi du temps « initial » restera visible sur « K-d'école » afin de maintenir l'utilisation du cahier de texte et des outils permettant d'assurer le lien pédagogique avec les enfants qui resteront à leur domicile.
- Le **port du masque** est obligatoire au collège.

Afin de pouvoir accueillir votre enfant dans les meilleures conditions, les « journées de rentrée » s'organisent sur le mode d'une « rentrée décalée » :

- **Lundi 18 mai** : accueil **des élèves de 6^{ème}** à partir de 8h15 (entrée Millot).
(seuls les 6èmes sont présents au collège, les 5èmes restent à la maison)
- **Mardi 19 mai** : accueil **des élèves de 5^{ème}** à partir de 7h45 (entrée Rue Saumuroise)
(les 6èmes, accueillis la veille sont aussi présents au collège)

Le nombre de jours de présence hebdomadaire au collège est fonction du nombre d'élèves à accueillir et du nombre de groupes qu'il faut constituer.

L'organisation sera la suivante :

- **Pour les élèves de 6^{ème}** (accueil à partir de 8h15 le matin) :

Matin	Après-midi
« Cours » de 8h45 à 10h10	« Cours » de 13h30 à 15h
Récréation 10h10 à 10h30	Récréation de 15h à 15h15
« Cours » de 10h30 à 12h	« Cours » de 15h15 à 16h45
Pause - repas de 12h à 13h30	

- Pour les élèves de 5^{ème} (accueil à partir de 7h45 le matin) :

Matin	Après-midi
« Cours » de 8h15 à 9h45	« cours » de 13h à 14h30
Récréation 9h45 à 10h	Récréation de 14h30 à 14h45
« Cours » de 10h à 11h30	« Cours » de 14h45 à 16h15
Pause - repas de 11h30 à 13h	

Les élèves seront répartis dans des groupes qui tiennent compte autant que possible des groupes classe.

« L'emploi du temps » de votre enfant sera communiqué le 1^{er} jour, c'est-à-dire lundi 18 mai pour les élèves de 6^{ème}, mardi 19 mai pour les élèves de 5^{ème}.

Le jour de reprise, les élèves devront apporter leur carnet de bord, des feuilles pour prendre des notes ainsi que leur trousse.

Nous maintenons le dispositif d'accueil des enfants dont les parents sont investis professionnellement dans la « *gestion de la crise sanitaire et qui participent à la continuité de la vie de la Nation* », pour tous les niveaux du collège, y compris le mercredi. **Il est nécessaire de contacter l'établissement si besoin.**

Le collège est un lieu de sociabilisation et d'échanges mais les mesures de distanciations physiques et les gestes barrières vont modifier la nature des relations entre tous les acteurs de la Communauté Educative. Nous saurons nous montrer attentifs pour accompagner et guider votre enfant dans l'acquisition de nouveaux réflexes : l'équipe réfléchit déjà sur les temps d'accueil à organiser dès le retour de votre enfant. Des temps d'expression et d'échanges seront proposés avec votre enfant, en classe, ou plus personnellement avec des adultes de l'équipe éducative.

Durant les semaines écoulées, un nouveau lien s'est tissé entre vous, votre enfant et ses professeurs. Les nouvelles conditions de travail que nous allons connaître à compter du 18 mai vont faire évoluer ce lien. Les cours à distance sont maintenus jusqu'à la reprise normale des cours (pas de date annoncée actuellement) mais le retour des professeurs en présentiel va les amener à ne pas pouvoir répondre à vos questions de la même manière. Je compte sur votre indulgence et votre compréhension.

Afin de finaliser l'organisation de cette rentrée toute particulière, je remercie les familles, qui ont précisé leur choix de voir leur enfant revenir au collège du 18 au 29 mai 2020 de compléter la **fiche d'inscription/ engagement** pour la période du 18 au 29 mai 2020 et de la retourner le jour de la rentrée de votre enfant c'est-à-dire lundi 18 mai pour les 6^{ème} et mardi 19 mai pour les 5^{ème}.

Toute la Communauté Educative se prépare à vivre une période inédite dans la vie de l'établissement. C'est avec confiance, dans un esprit de solidarité et de fraternité, qu'elle s'apprête à poursuivre sa mission éducative, au service de votre enfant.

Restant à votre écoute et à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, Soyez, chers parents, assurés de notre plein dévouement.

Le chef d'établissement
Didier BOISDRON



24, Rue Saumuroise - 49000 ANGERS - Tel : 02 41 79 77 24

Email : secretariat.madeleine@orange.fr <http://www.lamadeleine49.anjou.e-lyco.fr>

Protection des données personnelles (RGPD) – Consulter le site du collège

INSCRIPTION / ENGAGEMENT A RETOURNER AU COLLEGE lors du 1^{er} cours

Lundi 18 mai 2020 : pour les élèves de 6^{ème}

Mardi 19 mai 2020 : pour les élèves de 5^{ème}

Je soussigné :

Parent - ou responsable légal de :, classe :

Atteste avoir pris connaissance du « **Plan d'Action Sanitaire** » (P.A.S.) et des conditions de retour au collège La Madeleine du 18 au 29 mai 2020, et les accepte.

Conformément au Plan d'Action Sanitaire, « *Tout manquement sera immédiatement sanctionné par une non-admission dans les locaux de l'établissement* ». Le retour au collège se fera sur décision du chef d'établissement.

Signature(s) du ou des responsables :

Je soussigné : , élève en classe ;

Atteste avoir pris connaissance du « **Plan d'Action Sanitaire** » (P.A.S.) et des conditions de retour au collège La Madeleine du 18 au 29 mai 2020, et m'engage à les respecter scrupuleusement.

Signature de l'élève :